



**COMMUNE DE
SAINT HILAIRE LES PLACES**

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
10 AVRIL 2017**

L'an deux mille dix-sept, le dix avril à 20h00, le conseil municipal de la commune de Saint Hilaire Les Places, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Sylvie VALLADE, Maire.

Etaient présents : Mmes Sylvie VALLADE, Marie Line VALADE, Cécilia GOURGOUSSE, Amandine BRESSON, MM. Daniel OFER, Jean-Marc BARRIERE, François BUISSON, Marc LOBO. M. M. Gérald BATISSOU. M. Franck DELAUTRETTE est arrivé à 20h40.

ABSENTS excusés :

Mme Isabelle MIGUEL DIAS a donné délégation de vote à Mme Marie Line VALADE
M. Franck DELAUTRETTE a donné délégation de vote à Cécilia Gourgousse .

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la séance :

- 1 – Vote des taux d'imposition
- 2 – Vote des budgets primitifs
 - a. Lotissement
 - b. Eau et assainissement
 - c. Principal
- 3 – Convention pour mise à disposition de centre équestre
- 4 – Délibération pour recruter des agents non titulaires
- 5 – Questions diverses

Avant de commencer, Madame le Maire présente Madame Aurore DIOT, qui, en accord avec les services préfectoraux vient en aide afin de réorganiser la collectivité et de tester la proposition d'organisation proposée par le Centre de Gestion.

Madame le Maire propose de nommer M. François BUISSON comme secrétaire de séance, l'intéressé accepte.

Madame le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le compte-rendu du conseil municipal du 27 mars 2017 :

Abstentions 3 (M. LOBO, Mme Cécilia GOURGOUSSE et M. Franck DELAUTRETTE) - **Pour 9**

I. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017 : délibération n°2017/23

Le conseil municipal, à l'unanimité, n'augmente pas les taux d'imposition de la taxe d'habitation et des taxes foncières pour l'année 2017 et les fixent comme suit :

- Taxe d'habitation : 10.55 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 17.99 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 58.74 %

II. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2017 :

Madame le Maire donne lecture des budgets primitifs 2017 :

1 – Lotissement « Les Grands Clos » délibération n°2017/25

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRES	VOTE
042 Opérat° ordre transfert entre section	176 003.07 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	176 003.07 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRES	VOTE
70 Produits services, domaine et ventes diverses	36 667.42 €
R002 résultat reporté ou anticipé	139 335.65 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	176 003.07 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
CHAPITRES	VOTE
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	176 003.07 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	176 003.07 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
CHAPITRES	VOTE
040 Opérat° ordre de transfert entre section	176 003.07 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	176 003.07 €

Le conseil municipal, à l'**unanimité**, adopte le budget primitif 2017 du lotissement « Les Grands Clos ».

2- Eau et assainissement : délibération n°2017/28

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRES	VOTE
011 Charges à caractère général	172 360.00 €
012 Charges de personnel, frais assimilés	30 000.00 €
67 Charges exceptionnelles	3 000.00 €
042 Opérat° ordre transfert entre section	35 731.00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	241 091.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRES	VOTE
70 Ventes produits fabriqués, prestations	127 600.00 €
77 Produits exceptionnels	50.00 €
042 Opérat° ordre transfert entre section	10 307.00 €
R 002 résultat reporté ou anticipé	103 134.00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	241 091.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
CHAPITRES	VOTE
21 Immobilisation corporelles	80 154.72 €
23 Immobilisation en cours	79 539.69 €
040 Opérat° ordre transfert entre section	10 307.00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	170 001.41 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
CHAPITRES	VOTE
040 Opérat° ordre transfert entre section	35 731.00 €
R 001 solde d'exécution positif reporté ou anticipé	134 270.41 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	170 001.41 €

Le conseil municipal, à **3 abstentions** (Mme Cécilia GOURGOUSSE, M. Franck DELAUTRETTE et Mme Amandine BRESSON) et **9 pour**, adopte le budget primitif 2017 Eau et Assainissement.

3 – Commune : délibération 2017/24

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRES	VOTE
011 Charges à caractère général	318 520.00 €
012 Charges de personnel, frais assimilés	419 800.00 €
65 Autres charges de gestion courante	42 110.00 €
66 Charges financières	28 100.00 €
023 Virement à la section d'investissement	83 064.10 €
042 Opérat° ordre transfert entre section	18 027.00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	909 621.10 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRES	VOTE
013 Atténuations de charges	40 000.00 €
70 Produits services, domaine et ventes diverses	234 600.00 €
73 Impôts et taxes	284 757.00 €
74 Dotations et participations	209 634.00 €
75 Autre produits de gestion courante	40 000.00 €
76 Produits financiers	20.00 €
77 Produits exceptionnels	600.00 €
042 Opérat° ordre transfert entre section	100 000.00 €
R002 résultat reporté ou anticipé	10.10 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	909 621.10 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
CHAPITRES	VOTE
20 Immobilisations incorporelles	7 001.28 €
21 Immobilisations corporelles	180 289.80 €
23 Immobilisations en cours	105 793.47 €
16 Emprunts et dettes assimilées	48 202.34 €
040 Opérat° ordre transfert entre section	100 000.00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	441 286.89 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
CHAPITRES	VOTE
13 Subventions d'investissement	123 920.00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	100 000.00 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	9 000.00 €
021 Virement de la section de fonctionnement	83 064.10 €
040 Opérat° ordre transfert entre section	118 027.00 €
R001 solde d'exécution positif reporté ou anticipé	7 275.79 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	441 286.89 €

Le conseil municipal, à **4 oppositions** (Mme Cécilia GOUGOUSSE, Mme Amandine BRESSON, M. Franck DELAUTRETTE et M. Marc LOBO) et **8 pour**, adopte le budget primitif 2017 de la commune.

Madame le Maire explique que nous perdons au total sur l'attribution de l'état (dotation) 27 504€.

III. **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU CENTRE EQUESTRE** : délibération n° 2017/28

Madame le Maire donne lecture de la convention.

Le conseil municipal, à **1 abstention** (M. François BUISSON) et **11 pour**, autorise la rédaction et signature d'une convention de mise à disposition du Centre Equestre.

IV. DELIBERATION POUR AUTORISER MADAME LE MAIRE A RECRUTER DES AGENTS NON TITULAIRES : *délibération n°2017/27*

Madame le Maire explique que la trésorerie nous informe que la délibération prise au printemps 2014 n'est pas conforme.

Le conseil municipal, à **5 oppositions** (Mme Cécilia GOURGOUSSE, Mme Amandine BRESSON, Mme Sylvie LUCET, M. Franck DELAUTRETTE et M. Marc LOBO) et **7 pour**, autorise la rédaction d'une délibération afin de recruter des agents non titulaires.

V. QUESTIONS DIVERSES :

- **Montée en débit** : les problèmes des différents utilisateurs semblent réglés. Plus personne n'est signalé en panne en mairie.
- **Le SEHV** a confirmé le changement du transformateur des gîtes et à titre gratuit. Il nous restera à charge la dépollution du transformateur existant dont on ne connaît pas le montant. Il faut maintenant obtenir le raccordement par EDF. Nous avons effectué la demande de réfection de l'éclairage qui va à la salle polyvalente par une mise en sous terrain. Cela devrait être pris en charge par le SEHV. Nous devrions avoir en charge les candélabres.
- **PLUi** le dossier avance, nous en sommes à la proposition de zonage. Le dossier éducscol est ouvert. Il reste certainement des adolescents qui n'ont pas été recensés. Donc dites leurs de contacter la mairie au plus tôt. France 3 a contacté Isabelle pour venir faire un reportage. Il me semble que c'est programmé pour la fin du mois.
- La répétition du **festival international de pêche** au coup a eu lieu le 09 avril. Cela se déroulait sur les étangs de Lafarge et des Barabants que l'association A2P 87 loue. Madame le Maire dit que c'est impressionnant à voir.
- Madame le Maire explique que nous recevrons **France Bleu Limousin le mercredi 12 avril après-midi** pour essayer de mettre en place un partenariat.
- L'équipe du camping a souhaité organiser une **chasse aux œufs** dans le camping à l'occasion de l'ouverture. C'est programmé pour ce samedi 15 avril à 15 h 30. Ce sera aussi l'occasion de découvrir les infrastructures mises en place. Nous accueillerons à cette occasion le député de la circonscription.
- **Le 29 mai**, nous accueillerons à la salle polyvalente, la réunion des contrats territoriaux départementaux. Elle sera présidée par Monsieur LEBLOIS du conseil départemental. Une dizaine de conseillers départementaux devraient être là. Il devrait y avoir environ 80 maires puisque l'ensemble des communes depuis Peyrat le Château est concerné et jusqu'à Dournazac.

La séance est levée par Madame le Maire à 21h55.